

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ 2010-2011

CATÉGORIE PATINAGE PLUS

- Les filles doivent être nées après le 1er juillet 2003 (filles) et les garçons après le 1er juillet 2002.
- Les garçons ayant des patins de hockey ne sont pas éligibles.
- Étape 4 réussie avant le 1^{er} décembre 2010
- Un patineur/patineuse ayant participé 2 fois au programme de développement patinage plus, n'est plus admissible dans cette catégorie.
- Les jeunes talents de l'année précédente ne peuvent pas participer dans cette catégorie. Les patineurs déjà honorés doivent obligatoirement accéder à la catégorie supérieure.

NOTE: Si un patineur commence à patiner et qu'il démontre de belles aptitudes, l'âge et le critère de l'étape 4 réussie, ne peuvent devenir un obstacle.

CATÉGORIE DÉBUTANT

- Les filles doivent être nées après le 1er juillet 2003 (filles) et les garçons après le 1er juillet 2002.
- Ne doivent pas avoir passé de test de niveau Junior
- Les garçons ayant des patins de hockey ne sont pas éligibles.
- Les patineurs ayant été honorés dans cette catégorie ne sont plus admissibles au programme.